

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET DE L'ÉNERGIE

Luxembourg, le 17 novembre 1978.

RÉFÉRENCE : No 5110

ANNEXES

Copie
in. information

gh.

Monsieur A. Frisch
Président des "Enrôlés de Force"
30, rue des Eglantiers
L u x e m b o u r g

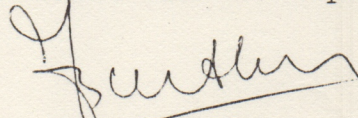
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre du 14 novembre 1978 relative à la destination future de la gare désaffectée de Luxembourg-Hollerich, lettre dont la lecture a retenu toute mon attention.

En réponse, je m'empresse de vous informer que je ne manquerai pas de saisir incontinent la Société Nationale des C.F.L. de vos suggestions intéressantes. Dès que je serai en possession de l'avis des CFL à ce sujet, je suis évidemment d'accord à vous recevoir en audience dès que possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre des Transports,


Jost Barthel

Copie
Jos. Weirich

**Fédération des Victimes
du Nazisme Enrôlées de Force** a. s. b. l.

REPRÉSENTANT: L'ASSOCIATION DES PARENTS DES DÉPORTÉS MILITAIRES LUXEMBOURGEOIS
LA LIGUE LUXEMBOURGEOISE DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE 1940-45 - L'AMICALE
DES ANCIENS DE TAMBOW - L'ASSOCIATION DES ENRÔLÉS DE FORCE VICTIMES DU NAZISME

Organe officiel:
„Les Sacrifiés”
Bulletin mensuel

Boîte postale No 2415
LUXEMBOURG-GARE

Compte chèque postal No 313 29

Luxembourg, le 06 décembre 1978.
9, rue du Fort Elisabeth

Monsieur Josy BARTHEL
Ministre des Transports
et de l'Energie
19-21, Bd. Royal
L u x e m b o u r g

Monsieur le Ministre,

Suite à la question parlementaire de M. Jean Gremling, député, en date du 13 novembre 1978, et à votre réponse concernant la sauvegarde des bâtiments de la gare de Hollerich pour les transformer en un Musée de la Déportation nationale civile et militaire, nous vous saurions gré, si vous vouliez bien accorder prochainement à une délégation de la fédération des victimes du nazisme enrôlées de force une entrevue pour envisager les suites concrètes à donner à votre accord.

A cette occasion nous désirerions la présence de Monsieur le Directeur général des C.F.L., M. Justin Kohl.

De même nous nous permettrons de nous faire accompagner par notre conseiller juridique, M^e Jean Gremling, et par le président de la section des enrôlés de force Luxembourg/ville qui vous a également écrit en date du 14 novembre 1978.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

Le Président,

Jos. Weirich